

Rapport mensuel statistique bruit-pollution – Mai 2022

Stations de mesure :

« MOUANS » (Allée du Roure), « ROQUETTE » (Chemin du Cros) et « RANGUIN » (Avenue de la Borde à Mougins).

Chiffres remarquables du mois de mai :

Station :	Mouans (1)	Roquette (2)	Ranguin (3)
Nombre de survols identifiés	683	1307	590
Na62 (Nb de survols > 62dB)	602	1145	79
Na65 (Nb de survols > 65dB)	425	996	52
Lden max. du mois (4)	44,4 dB	52,1 dB	50,3 dB
Nb de jours où Lden > 45dB	0	30 j.	3 j.
Record d'Émergence (Lamax)	78 dB les 29 et 30	88 dB le 16	76 dB les 18 et 22
Densité des survols atteints (par heure)	7 les 12 et 18	13 les 19, 21 et 26	8 le 18
Record de survols	44 le 27/05	72 le 27/05	23 le 12/05
Nb de plaintes du mois, pour nuisances	4170		
Record de plaintes du mois	400 le 26/05		

(1) Et (2) : Pics validés par corrélation entre les pics de bruit, les trajectoires et les plaintes, autour de chaque station.

(3) : Pas de validation spécifique pour les survols de Ranguin : valeurs données sans garantie

(4) : L'indicateur Lden est la moyenne de l'énergie sonore sur 24h. Il informe sur le risque sanitaire d'une exposition répétée à un bruit aéronautique supérieur à 45dB (seuil définit par l'OMS).

Graphiques de progression mensuelle des survols :

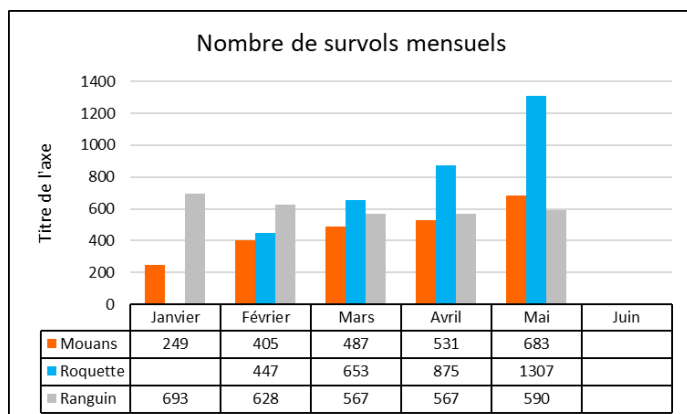


Figure 1 : Nombre de survols

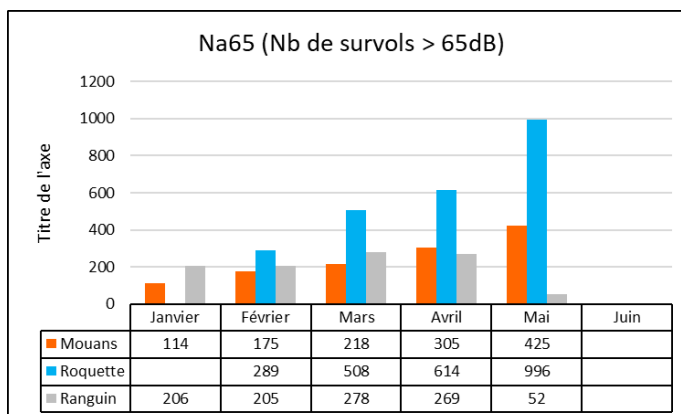


Figure 2 : Jours avec survols supérieurs à 65dB

Journée la plus insupportable à La Roquette:

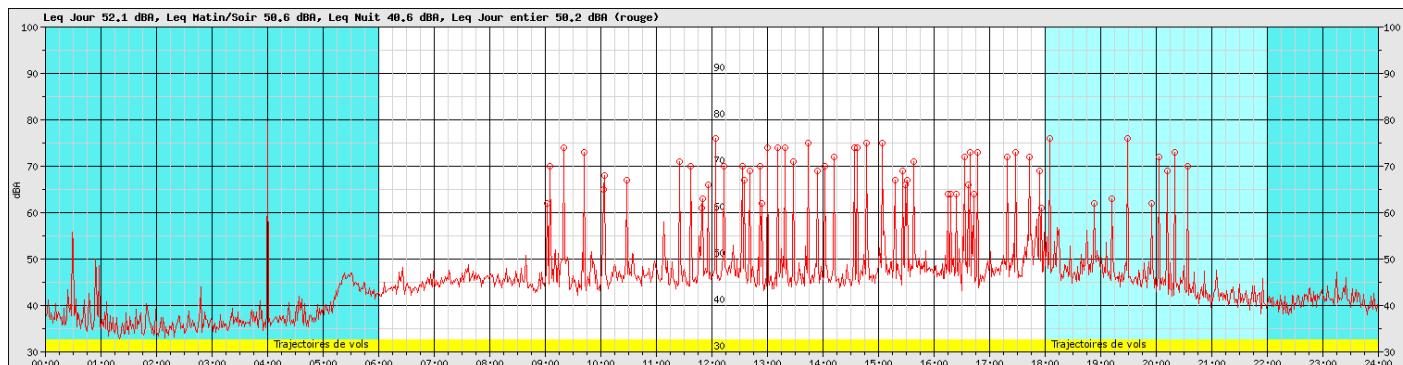


Figure 3 : La Roquette le 27/05 : 72 survols !

➤ **Le village de La Roquette a ainsi été soumis tous les jours du mois de mai à une pollution sonore moyenne dépassant largement la valeur tolérée par l'OMS (45dB) !**

Journée la plus insupportable à Mouans-Sartoux:

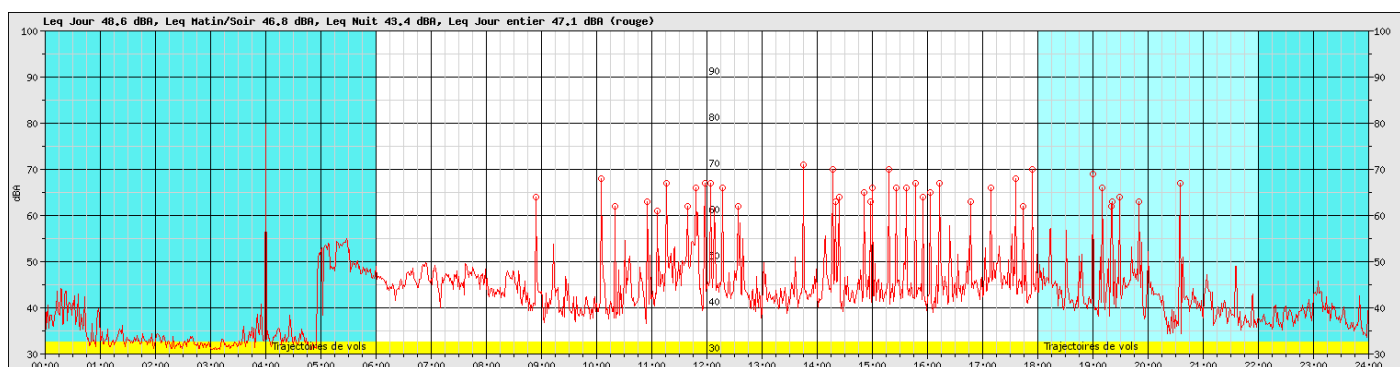


Figure 4 : Mouans-Sartoux le 26/05 : 38 survols

Pollution (Capteur de Mouans-Sartoux):

Évaluation de la contribution aéronautique à la pollution liée aux survols de la station de Mouans-Sartoux :

La formule de calcul précédente (moyenne de la densité de PM2.5 entre 19h jour N et 19h jour N+1 avec déduction du fond, voir bulletin précédent) tient compte des inversions de températures nocturnes. Or, avec l'élévation des températures, y compris la nuit, et considérant que la retombée est donc encore plus lente, nous prolongeons le moyennage jusqu'à minuit et non 19h. (donc, moyenne entre 19h du jour N et 0h du jour N+1). Le calcul montre une **corrélation qui passe de 0.78 à 0.82** entre le nombre de survols et le volume de particules PM2.5, avec ce nouveau mode de calcul, (corrélation très forte), qui s'en trouve ainsi justifié.

Même si ces résultats sont toujours à considérer avec la réserve nécessaire due aux conditions météo (vent, pluie) et à l'estimation du « bruit de fond », **nous pouvons déjà considérer comme confirmée la pollution engendrée par tous ces vols à basse altitude sur nos territoires survolés**, chose pressentie depuis longtemps par nos adhérents dont les témoignages de dépôts noirs et gras systématiques sont légion sous les « trombones ».

Note : Les valeurs cibles recommandées par l'OMS sont de $15\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24h, et de $5\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle. Les niveaux de pollution calculés peuvent paraître faibles, mais il faut bien voir que le graphe suivant représente **uniquement la contribution des survols de notre capteur à la pollution aux PM2.5**, après traitement de plus de 2800 valeurs instantanées sur le mois, pouvant atteindre des pics de 15 à $25\mu\text{g}/\text{M}^3$, moyennées sur 30 heures environ et dont est soustrait un « fond » variable pouvant monter à 3 ou $4\mu\text{g}/\text{M}^3$.

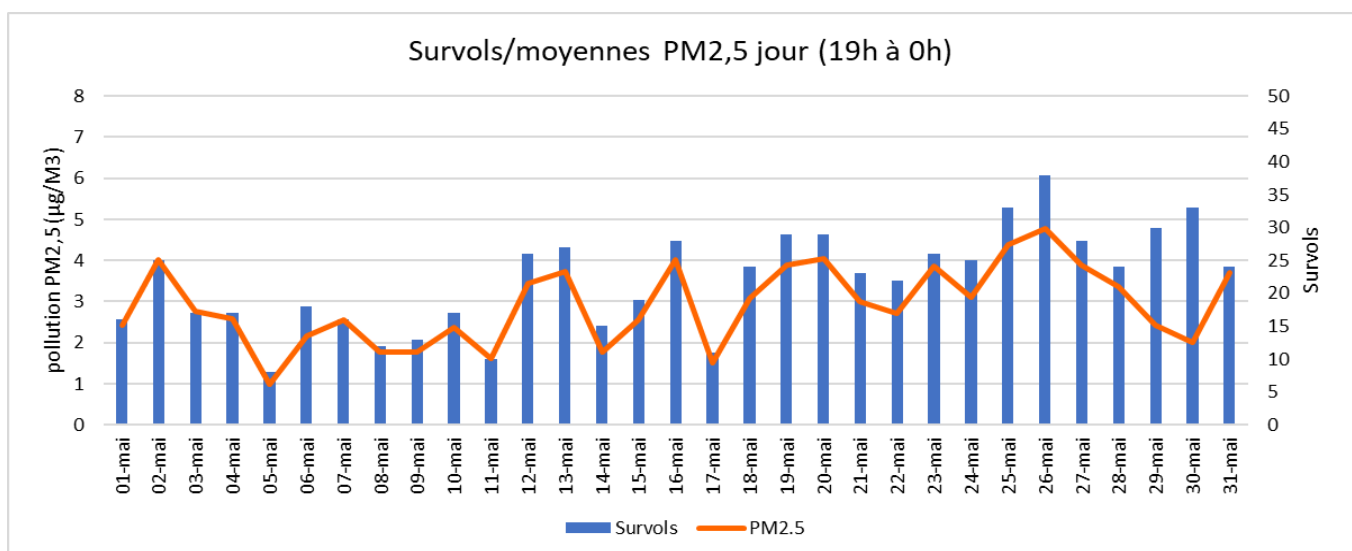


Figure 5 : Pour mai, la corrélation est de 82% entre la pollution et les survols de Mouans-Sartoux

Commentaires :

Les données que nous publions (bruit et pollution) **doivent faire réagir nos élus** face au traitement insupportable infligé aux résidents de La Roquette (plus de 45dB, en moyenne, tous les jours !), et aux populations qui, pourtant loin de l'aéroport, subissent des niveaux de bruit et de pollution élevés et incontestables, sous les trajectoires.